

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DES SERVICES CONNECT PLUS

PRÉAMBULE

considérant que :

- a. Le FOURNISSEUR propose une série de prestations sur ses VÉHICULES, telles que définies dans les présentes, relatives au DISPOSITIF installé en usine sur le VÉHICULE.
- b. Les services proposés relatifs au DISPOSITIF sont les suivants :
 - **Services Connect One** : il s'agit des services disponibles automatiquement et sans frais supplémentaires dès la livraison du VÉHICULE par le concessionnaire, dont certains peuvent nécessiter l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) ;
 - **Services Connect Plus** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire et l'activation par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et, le cas échéant, du paiement.
 - **Services Connect Premium** : il s'agit de services supplémentaires, lorsqu'ils sont disponibles, qui nécessitent un abonnement supplémentaire qui peuvent être éventuellement activés par le Client ou l'Utilisateur (selon le cas) lors de l'acceptation et du paiement.
- c. Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES se réfèrent exclusivement aux **Services Connect Plus** ci-après dénommés les « SERVICES » pour simplifier.
- d. Pour une description détaillée des Services Connect One, veuillez consulter les conditions générales d'utilisation et de vente correspondantes, disponibles dans le contrat d'achat du VÉHICULE et sur le SITE WEB.
- e. Pour une description détaillée des Services Connect Premium, lorsqu'ils sont disponibles, et de leur activation après l'achat, veuillez vous reporter à leurs conditions générales d'utilisation et de vente respectives disponibles sur le SITE WEB.

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES doivent être approuvées en ligne, soit sur le SITE WEB soit dans l'APPLICATION MOBILE, pour pouvoir bénéficier des SERVICES.

L'ABONNÉ comprend et accepte que l'utilisation des SERVICES est liée au VÉHICULE.

Le transfert du DISPOSITIF et des SERVICES vers un véhicule autre que le VÉHICULE défini à la signature des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'est pas autorisé.

Les principaux éléments des SERVICES sont définis à l'Annexe I.

Ces SERVICES ont les caractéristiques suivantes :

- Durée : telle que spécifiée pour la PÉRIODE DE SERVICE, le cas échéant, à l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI.

- Les SERVICES sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles exigences techniques et/ou réglementaires

L'ABONNÉ doit également lire attentivement l'Annexe 1, qui contient la description des SERVICES, les paramètres et les éventuelles limitations des SERVICES. Il est entendu que les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES constituent l'ensemble des règles à suivre par tout ABONNÉ, qui doit également veiller à ce que les autres UTILISATEURS en soient informés et s'y conforment.

1. DÉFINITIONS

- « MARQUE » : désigne soit Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth, Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall ou Opel (selon le cas).

- « CONTRAT » : désigne l'accord découlant des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et de leur acceptation par l'ABONNÉ.

- « APPLICATION MOBILE » : désigne l'application pour téléphones mobiles, Smartwatch sur lesquels l'ABONNÉ peut utiliser les SERVICES et définir les configurations associées.

- « CENTRE D'EXPLOITATION » : désigne le centre de contrôle opérationnel du PRESTATAIRE DE SERVICES par l'intermédiaire duquel l'ABONNÉ (ou les UTILISATEURS du VÉHICULE) bénéficie de services d'assistance en cas d'accident et/ou de besoin de dépannage sur route.

- « CONDITIONS GÉNÉRALES » : il s'agit des présentes Conditions générales d'utilisation et de vente des SERVICES.

- « DISPOSITIF » : désigne le dispositif informatisé - installé en usine sur le VÉHICULE permettant l'utilisation des SERVICES - y compris, sans s'y limiter, les boîtiers de télécommunication, les écrans tactiles ou tout équipement de connectivité nécessaire à l'utilisation des SERVICES ;

- acheté par l'ABONNÉ avec le VÉHICULE ;

- conçu pour collecter les données et les informations concernant le VÉHICULE, y compris, mais sans s'y limiter, son emplacement, sa direction, la distance parcourue et d'autres données de diagnostic.

- « FOURNISSEUR » : il s'agit soit (i) de la société STELLANTIS EUROPE S.p.A., dont le siège social est à Corso Giovanni Agnelli n° 200, 10135 Turin (Italie), numéro de TVA 7973780013, au capital social entièrement libéré de : 850 000 000 EUR, inscrite au Registre Économique et Administratif (R.E.A.) de Turin sous le n° 07973780013, pour les marques Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep et Abarth, ou (ii) PSA Automobiles SA une Société par actions simplifiée (Stellantis Auto S.A.S.) au capital de 300 176 800 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 542 065 479, ayant son siège social au 2-10, boulevard de l'Europe, 78300 Poissy (France) pour les marques Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Vauxhall et Opel. Stellantis Europe S.p.A et PSA Automobiles SA (Stellantis Auto S.A.S) sont sous le contrôle de Stellantis N.V. Le FOURNISSEUR des SERVICES en application des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES est précisé en Annexe I pour la Marque concernée.

- « PRESTATAIRE DE SERVICES » : désigne toute personne ou entité qui fournit tout service, équipement ou structure connecté(e) aux SERVICES.

- « VOL » : désigne une infraction commise par quiconque vole ou s'empare sans autorisation du bien d'autrui au sens des lois applicables en la matière ;

- « CAMBRIOLAGE » : désigne une infraction prévue par les lois applicables en la matière, commise par quiconque vole la propriété d'une personne, et immédiatement avant ou au moment de le faire, et pour ce faire, utilise la force sur une personne ou cherche à faire craindre à quiconque d'être sur-le-champ soumis à la force.

- « LOCALISATION DU VÉHICULE » : il s'agit de la fonction du DISPOSITIF qui, si elle est activée, permet de localiser la position du VÉHICULE (géolocalisation).

- « SYSTÈME D'EXPLOITATION » : il s'agit du système informatique lié au DISPOSITIF, par lequel les SERVICES sont fournis.

- « SERVICES » : désigne les services Connect Plus, décrits plus en détail à l'Annexe I des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

« DESCRIPTIF DES SERVICES » : il s'agit du descriptif des Services figurant en Annexe I ;

- « CARTE SIM » : désigne la carte d'abonnement au service téléphonique insérée dans le DISPOSITIF, utilisée pour transférer des données depuis le DISPOSITIF vers le SYSTÈME D'EXPLOITATION.

- « SITE WEB » : désigne le portail accessible via l'adresse Internet indiquée à la rubrique

« Connectivité » du site Web de chaque marque du VÉHICULE, sur lequel l'ABONNÉ peut signer les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES en ligne, trouver des informations sur les caractéristiques et l'utilisation des SERVICES, ainsi que sur leur disponibilité et leur couverture en fonction du modèle et du pays dans lequel le VÉHICULE a été vendu.

- « ABONNÉ » ou « CLIENT » : le client qui signe les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et qui utilise les SERVICES. S'il s'agit d'une personne physique qui, en relation avec les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, agit à des fins autres que son activité commerciale, artisanale ou professionnelle, cet ABONNÉ est dénommé « CONSOMMATEUR » dans les présentes Conditions Générales.

- « PÉRIODE D'ESSAI » : désigne, le cas échéant, la période pendant laquelle l'abonné peut essayer les SERVICES, définie plus précisément sur le SITE WEB.

- « UTILISATEUR » : désigne le conducteur, utilisant le VÉHICULE et les SERVICES associés autre que l'ABONNÉ.

- « VÉHICULE » : il s'agit d'un véhicule neuf ou d'occasion de la Marque concernée telle que listée en Annexe I et équipé du DISPOSITIF.

- « LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES » : désigne, pendant les périodes où ils sont en vigueur, le règlement général sur la protection des données ([UE] 2016/679, « RGPD ») et tout acte d'exécution, réglementation et acte de droit dérivé, dans leur version modifiée ou actualisée, ainsi que toute législation postérieure adoptée en remplacement.

- « PÉRIODE DE SERVICE » : désigne la durée pendant laquelle les SERVICES sont fournis. La Période de service peut s'étendre sur 1, 12 ou 24 mois, ou sur la durée spécifiée sur le SITE WEB.

2. OBJET

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ont pour objet de définir et de réglementer la relation avec l'ABONNÉ qui utilise les SERVICES.

3. Fonctions du DISPOSITIF et de sa Gestion à distance

3.1. Liaison de communication réseau et transmission de données

Suite à l'installation du DISPOSITIF sur le VÉHICULE, un lien de communication réseau est établi entre le VÉHICULE et le SYSTÈME D'EXPLOITATION respectif et maintenu pour effectuer les communications de données nécessaires à la prestation des SERVICES. Un tel lien de communication réseau permet, selon le type de services fournis, la transmission au SYSTÈME D'EXPLOITATION, via le réseau mobile (lorsque la couverture le permet) de certaines données du VÉHICULE, y compris mais sans s'y limiter :

- État du VÉHICULE ou données de diagnostic telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, la température du moteur, la pression d'huile, la consommation de carburant, le kilométrage, la charge actuelle de la batterie, les codes par défaut, les journaux, les problèmes de maintenance.

- « Alarmes » du VÉHICULE telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, câbles de batterie sectionnés, batterie débranchée et/ou déchargée, déplacement du VÉHICULE avec la clé retirée, notification de possibles collisions.

- L'utilisation du VÉHICULE telle que, par exemple, mais sans s'y limiter, la position, la distance parcourue, les heures de fonctionnement ou d'arrêt du moteur du VÉHICULE, la vitesse, l'utilisation du système avancé d'aide à la conduite (ADAS).

- Les données nécessaires aux SERVICES telles que, par exemple, mais sans s'y limiter, les informations de navigation, les requêtes vocales, les messages.

Si l'ABONNÉ souhaite avoir le contrôle de la divulgation de données, il peut choisir à tout moment de restreindre les divulgations de données respectives, en modifiant les paramètres de confidentialité pertinents pour le VÉHICULE. La manière de modifier les paramètres de confidentialité respectifs dépend de l'équipement du

VÉHICULE. Veuillez vous référer au manuel d'utilisation ou au guide ou contactez le centre de contact du FOURNISSEUR pour plus d'informations.

Si l'ABONNÉ choisit de restreindre la divulgation des données, notamment celle de géolocalisation le cas échéant, cela peut limiter la prestation des SERVICES.

Les divulgations de données nécessaires pour effectuer la connexion, la gestion des appareils, les SERVICES fournis conformément à certaines lois et réglementations d'approbation de type, les mises à jour de logiciels et de micrologiciels et pour gérer les codes par défaut ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité.

3.2 Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Le CLIENT reconnaît et accepte qu'afin d'améliorer la qualité des produits fabriqués par le FOURNISSEUR, les données de diagnostic du VÉHICULE - à l'exclusion de la géolocalisation du VÉHICULE - sont transférées au FOURNISSEUR à des fins de diagnostic du VÉHICULE, d'analyse des données, de création de statistiques pour l'amélioration du produit. De plus amples informations à ce sujet et à d'autres fins sont disponibles dans la « politique européenne en matière de confidentialité des véhicules connectés ».

3.3. Gestion et mises à jour à distance du DISPOSITIF

Sans préjudice de l'article 12 ci-dessous, en tant que partie intégrante du Service, la gestion nécessaire des dispositifs et les mises à jour logicielles et micrologicielles nécessaires liées au logiciel et au micrologiciel pour le SERVICE seront effectuées à distance, notamment à l'aide de la technologie « over the air ». La technologie « over the air » désigne toutes les communications sans liaison au réseau physique (par exemple 4G, Wi-Fi).

Pour cela, une connexion réseau radio sécurisée entre le Véhicule et le serveur de gestion du dispositif sera établie après chaque « allumage » lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du Véhicule, la configuration de la connexion doit être définie sur « Véhicule connecté » pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'une souscription valide au service connecté, la sécurité du produit à distance ou la gestion des appareils liés à la sécurité du produit et les mises à jour du logiciel et du micrologiciel seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le constructeur respectif du VÉHICULE est soumis (par ex. loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits, réglementation des appels électroniques) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers respectifs du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance associées ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité et seront effectuées en principe après une initiation par l'utilisateur du Véhicule suite à une notification respectueuse.

4. ACCEPTATION, ACTIVATION, MODIFICATION ET APPLICABILITÉ - ASPECTS ÉCONOMIQUES

4.1.1. Acceptation des CONDITIONS GÉNÉRALES

En demandant l'activation des SERVICES et en acceptant (en ligne, y compris) les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, l'ABONNÉ est réputé avoir reconnu et accepté le contenu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. L'utilisation du DISPOSITIF pour bénéficier des SERVICES est soumise à l'acceptation préalable par l'ABONNÉ des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

4.1.2 Activation

À la signature des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES en ligne, sur le SITE WEB ou dans l'APPLICATION MOBILE, afin d'activer les SERVICES, l'ABONNÉ fournit ses données personnelles (y compris, dans les cas

requis, un numéro de carte de crédit/débit valide) et termine le processus d'enregistrement de son compte.

À condition que les autres étapes décrites ci-dessous soient terminées, les Services sont activés une fois que le client a utilisé le VÉHICULE en conduite dans une zone couverte par le réseau GSM. En principes, les Services sont activés au plus tard au troisième démarrage du VÉHICULE.

Les SERVICES sont effectivement activés quand l'ABONNÉ a acheté les SERVICES dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB ou de l'APPLICATION MOBILE et qu'il a reçu la confirmation que le montant dû pour les Services a été payé.

Les paragraphes suivants décrivent plus en détail le processus d'activation en fonction de la ou des Marques concernées.

Pour Peugeot, Citroën, DS, Opel ou Vauxhall :

L'ABONNÉ doit terminer l'inscription en activant les Services, ce qui nécessite que l'ABONNÉ termine également le Processus d'association, décrit plus en détail à l'Annexe I.

Certains SERVICES peuvent exiger, en tant que prérequis, que le Processus d'association soit terminé, telles que défini à l'Annexe I.

Pour Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth

L'enregistrement du compte exige que le CLIENT associe son compte au VÉHICULE, ce qu'il peut faire aussi à l'aide des pages Web accessibles en suivant le lien contenu dans l'e-mail de bienvenue envoyé par le FOURNISSEUR au moment où le VÉHICULE est attribué au CLIENT.

Une fois qu'il a terminé l'enregistrement du compte et son association au VÉHICULE, l'ABONNÉ peut être invité à suivre des étapes supplémentaires pour activer les SERVICES, décrites plus en détail à l'Annexe I. Une fois le compte enregistré, l'ABONNÉ peut utiliser ses propres identifiants (adresse e-mail et mot de passe) pour accéder à l'APPLICATION MOBILE et à son espace personnel sur le SITE WEB, voir les données du VÉHICULE et utiliser les autres fonctionnalités disponibles.

Les SERVICES seront activés à l'achèvement du processus d'achat et, en tous les cas, 15 minutes au maximum après l'achèvement de l'achat.

De plus amples informations sur les modes de paiement des Services et les moyens de paiement associés mis à disposition par le FOURNISSEUR sont disponibles sur le SITE WEB.

Pour de plus amples informations sur le processus d'activation des Services, une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le Site Web.

Si l'ABONNÉ ne parvient pas à activer les SERVICES, il doit contacter le Service client concerné.

Une fois que l'ABONNÉ a souscrit aux Services et qu'il les a activés conformément aux paragraphes ci-dessus, le Contrat est formé entre le FOURNISSEUR et l'ABONNÉ.

Si une PÉRIODE D'ESSAI est disponible, l'ABONNÉ devra accepter (en ligne également) les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'ESSAI.

Veuillez consulter le SITE WEB pour de plus amples informations sur la PÉRIODE D'ESSAI.

4.2. Modifications des CONDITIONS GÉNÉRALES

Les CLIENTS sont informés que les SERVICES pourront être modifiés si un changement de la réglementation l'exige.

4.3. Applicabilité

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont réputées opposables à l'ABONNÉ dès lors qu'il les a signées.

4.4 ASPECTS ÉCONOMIQUES

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que son accès aux SERVICES, par lui-même et/ou par les autres utilisateurs du VÉHICULE, peut nécessiter :

- le paiement d'un prix, dont le montant est spécifié sur le SITE WEB pour chaque PÉRIODE DE SERVICE ;

- l'utilisation de ses propres données mobiles (smartphone et/ou montre connectée), ainsi que le fait que ces services peuvent exiger l'utilisation d'abonnements et de forfaits Internet pour les communications mobiles assurées par son propre prestataire de services téléphoniques mobiles, et que, par conséquent, il pourrait en résulter des frais additionnels dont le FOURNISSEUR n'est pas responsable.

(Pour certaines Marques, comme indiqué sur le SITE WEB, le prix des SERVICES est inclus dans le prix du VÉHICULE pour une PÉRIODE DE SERVICE initiale, à l'issue de laquelle un paiement sera exigé pour les renouvellements ultérieurs).

L'ABONNÉ reconnaît et accepte expressément que le FOURNISSEUR ne garantit pas la compatibilité du smartphone et/ou de la montre connectée de l'ABONNÉ avec les SERVICES et qu'il ne peut être aucunement tenu responsable du dysfonctionnement des SERVICES causé par cette incompatibilité.

Dans la rubrique « Profil personnel », l'ABONNÉ peut voir des informations sur l'historique de ces commandes passées pour l'achat des SERVICES (pour chaque commande, il peut voir le montant et la facture ou le reçu associé). L'ABONNÉ est responsable de la précision et de la véacité des données saisies, qu'il peut modifier de manière autonome.

Les demandes de modification du numéro fiscal/de TVA peuvent uniquement être soumises au Service client du FOURNISSEUR.

5. DROIT DE RÉTRACTATION/DE RÉSIATION - REMBOURSEMENTS

5.1 DROIT DE RÉTRACTATION DES CONSOMMATEURS

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, en cas de souscription du CONTRAT à distance, le CONSOMMATEUR a le droit de se rétracter du CONTRAT de prestation des SERVICES, sans pénalité, pendant 14 (quatorze) jours à compter de la conclusion du CONTRAT. Dans ce cas, l'accès aux SERVICES cessera .

Le FOURNISSEUR remboursera la totalité du prix au CONSOMMATEUR dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la notification par le CONSOMMATEUR au FOURNISSEUR de sa volonté de se rétracter du CONTRAT. Le remboursement sera effectué par le FOURNISSEUR via le mode de paiement initial. Le FOURNISSEUR ne facturera aucun frais pour le remboursement.

Dans le cas où la PÉRIODE DE SERVICE initiale est incluse dans le prix du véhicule, le CONSOMMATEUR aura le droit de résilier le CONTRAT de fourniture des SERVICES, sans pénalités, dans le délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter du jour où le CONSOMMATEUR signe préalablement les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou conclut le CONTRAT. Dans ce cas, l'accès aux SERVICES cessera immédiatement et la politique de remboursement décrite ci-dessus ne s'appliquera pas.

5.2 REMBOURSEMENTS

Sauf dans le cas de rétractation des CONSOMMATEURS conforme à la législation applicable, en vertu de l'article 5.1 ci-dessus, si l'ABONNÉ résilie les SERVICES avant la fin de la PÉRIODE DE SERVICE, il ne pourra prétendre au remboursement d'aucun paiement.

6. Prérequis - Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF et limitation de responsabilité - Disponibilité territoriale

6.1. Prérequis

Le CLIENT peut utiliser les SERVICES proposés sous réserve des prérequis suivants :

- le VÉHICULE doit être équipé du DISPOSITIF ;
- l'ABONNÉ doit avoir la capacité juridique de signer les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ;
- dans les cas requis, un numéro de carte de crédit/débit valide est communiqué au FOURNISSEUR ;
- dans les cas requis, l'APPLICATION MOBILE doit être téléchargée.

Par l'acceptation des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, le CLIENT reconnaît que les SERVICES sont fournis pour être utilisés à bord du VÉHICULE et confirme qu'il possède des connaissances techniques suffisantes pour accéder aux SERVICES et les utiliser. EN SIGNANT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LE CLIENT COMPREND QUE LES DONNÉES DE GÉOLOCALISATION DU VÉHICULE SERONT TRAITÉES ET TRANSMISES ÉLECTRONIQUEMENT AU SYSTÈME D'EXPLOITATION SI NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA PRESTATION DES SERVICES, COMME L'EXIGENT LES DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ.

6.1.1 Connectivité des données

La connexion de données entre le DISPOSITIF et le SYSTÈME D'EXPLOITATION est établie via une carte SIM installée dans le DISPOSITIF.

La connectivité est active uniquement dans les pays indiqués sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la Description des SERVICES.

6.2 Conditions de bon fonctionnement du DISPOSITIF

Le CLIENT reconnaît que l'installation et l'activation correctes du DISPOSITIF sont des conditions essentielles à la prestation des SERVICES. L'installation et l'activation du DISPOSITIF sont effectuées par le FOURNISSEUR.

Toute installation, désinstallation, remplacement, réparation, maintenance ou autre intervention sur le DISPOSITIF effectué dans le cadre de la garantie commerciale accordée pour le VÉHICULE doit être effectué(e) par un installateur agréé par le Fournisseur que le CLIENT peut contacter via le service client du Fournisseur.

En pareil cas, si un dysfonctionnement ou une panne du DISPOSITIF survient, le CLIENT amènera le VÉHICULE au centre de livraison où le VÉHICULE a été récupéré ou dans un autre centre agréé par le Fournisseur.

Le CLIENT peut contacter le service client pour plus d'informations sur toute intervention qui pourrait être requise par le DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR pourra fournir les SERVICES à condition que :

- le réseau GPS soit opérationnel et fonctionne correctement ;
- le réseau mobile et les lignes téléphoniques fixes soient opérationnels et fonctionnent correctement ;
- la base de données cartographiques de l'ensemble du territoire national et européen soit mise à jour. La mise à jour de l'état des cartes est disponible dans l'APPLICATION MOBILE et sur le SITE WEB.

En cas de :

- manque de cartes ;
- couverture insuffisante du signal GPS et/ou du signal du réseau mobile (le cas échéant) et/ou indisponibilité du réseau ;
- le VÉHICULE se trouve dans une zone non couverte par l'opérateur téléphonique ;
- le VÉHICULE se trouve dans un pays où la prestation des SERVICES n'est pas disponible ; ou alors
- Interruptions de SERVICE résultant de goulots d'étranglement de capacité à court terme dus à des pics de charge sur les SERVICES ou à des perturbations dans le domaine des systèmes de télécommunications tiers ; les SERVICES ne sont pas garantis.

Le CLIENT reconnaît que le FOURNISSEUR a le droit de suspendre, même temporairement, les SERVICES pour des raisons de maintenance ou d'amélioration du réseau ou du système, ou en cas d'encombrement du réseau ou pour des raisons de sécurité et de respect de la réglementation, ou suite à une plainte pour VOL du

VÉHICULE par le CLIENT ou à la demande des autorités compétentes. Il est entendu et convenu qu'aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT en cas de suspension ou d'interruption prévus ci-dessus.

6.3. Disponibilité territoriale des SERVICES

Le CLIENT reconnaît que les SERVICES sont disponibles dans les pays détaillés dans la liste figurant sur le SITE WEB, sous réserve des dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le FOURNISSEUR ne délivre pas les SERVICES en dehors de ces pays..

Pour toute information concernant la disponibilité et l'activation des SERVICES, veuillez vous rendre sur le SITE WEB, sauf indication contraire dans la Description des services.

7. RESPONSABILITÉS DE L'ABONNÉ

7.1 Responsabilités générales

Chaque ABONNÉ est légalement responsable de sa connexion au DISPOSITIF.

Plus généralement, le CLIENT s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de :

- protection des données personnelles ;
- la confidentialité des correspondances et l'interdiction d'intercepter les communications Internet.

Lors de l'utilisation des SERVICES, l'ABONNÉ s'engage à :

- ne commettre aucune forme de violation, d'atteinte ou de piratage aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et notamment à ne pas diffamer, harceler, traquer ou menacer quiconque ;
- de prendre toutes les précautions nécessaires vis-à-vis de ses dispositifs, afin de prévenir et d'éviter la transmission de virus ou de tout autre type de programme ou de code pouvant être dangereux ou destructeur ;
- conserver son code d'accès/mot de passe strictement personnel ;
- ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour effet de dissimuler sa véritable identité ;
- ne pas altérer, modifier ou accéder aux informations appartenant à un autre client ; ou
- ne pas interrompre ou perturber le fonctionnement normal du réseau du FOURNISSEUR ou de tout système connecté audit réseau.

Le CLIENT reconnaît être parfaitement informé du manque de fiabilité du réseau Internet et notamment du fait qu'il n'existe aucune garantie de sécurité dans la transmission et la réception des données et dans les performances du réseau.

Le CLIENT reconnaît avoir été informé que l'intégrité, l'authenticité et la confidentialité des informations, fichiers et données de tout type échangées sur Internet pour l'utilisation des SERVICES ne peuvent être garanties.

Le CLIENT doit s'abstenir de toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des SERVICES, telle qu'un engorgement volontaire ou involontaire des serveurs susceptible d'interrompre la disponibilité des serveurs ou du réseau du FOURNISSEUR.

7.2. Maintien du compte à jour

L'ABONNÉ reconnaît et accepte que la mise à disposition correcte des SERVICES est subordonnée à l'enregistrement d'un compte personnel sur le SITE WEB et/ou dans l'APPLICATION MOBILE et au respect de toutes les exigences décrites ci-dessous. L'ABONNÉ s'engage à tenir à jour son compte personnel ainsi que les données liées.

7.3. Mot de passe/nom d'utilisateur/contacts téléphoniques

L'ABONNÉ est entièrement responsable de la protection de son mot de passe et de son nom d'utilisateur. Quiconque ayant connaissance du mot de passe et du nom d'utilisateur de l'ABONNÉ pourrait accéder aux SERVICES. Ni le FOURNISSEUR ni les PRESTATAIRES DE SERVICES ne pourront être tenus responsables de l'utilisation que l'ABONNÉ fait de son mot de passe et de son nom d'utilisateur, ou de toute autre information qui pourrait servir à identifier le compte et demander des services pour le VÉHICULE.

Dans les cas requis, l'ABONNÉ pourrait être tenu de fournir un numéro de téléphone, à ses propres frais et en sa responsabilité, toujours dans le respect de la LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES, pour permettre la mise à disposition des SERVICES.

L'ABONNÉ s'engage à communiquer au FOURNISSEUR les informations nécessaires définies à l'Annexe 1 et à l'informer dans les meilleurs délais de tout changement de numéro de téléphone.

7.4. Utilisation correcte du DISPOSITIF et des SERVICES

Le CLIENT peut utiliser le DISPOSITIF et les SERVICES en toute bonne foi, et dans le respect des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, à la gestion des fichiers et à la protection des données personnelles. Le CLIENT :

- ne doit pas détourner l'utilisation du DISPOSITIF à des fins commerciales ou pour vendre des produits et/ou des SERVICES ;
- ne doit pas utiliser le DISPOSITIF pour nuire à autrui ou dans un but contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou portant atteinte aux droits d'un tiers ;
- ne doit commettre aucun acte contrefaisant, ni reproduire, télécharger, représenter, modifier tout ou partie du DISPOSITIF, ni utiliser un « robot » ou un « copieur » de Site Web ;
- ne doit pas accéder et/ou altérer le DISPOSITIF ;
- ne doit pas obstruer ou altérer la fonctionnalité du DISPOSITIF, ni supprimer ou modifier les données qu'il contient ;
- ne doit pas perturber le fonctionnement normal du DISPOSITIF, ni introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à l'application ou aux SERVICES associés.

Le CLIENT est tenu de ne pas altérer, interférer, supprimer et/ou compromettre la fonctionnalité du DISPOSITIF. Le CLIENT reconnaît que toute manipulation ou suppression du DISPOSITIF compromet la possibilité de fournir les SERVICES. Le FOURNISSEUR n'assume donc aucune responsabilité en l'absence de prestation des SERVICES due à une altération ou à un retrait du DISPOSITIF.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de traiter tout accès non autorisé ou altération du DISPOSITIF comme une activité illégale et de le signaler aux autorités compétentes.

Le CLIENT ne doit commettre aucune action susceptible de mettre en péril la sécurité informatique du FOURNISSEUR et du PRESTATAIRE ou du CLIENT eux-mêmes, ni interférer ou interrompre le fonctionnement régulier du SITE WEB.

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de suspendre l'utilisation du DISPOSITIF par chaque CLIENT contrevenant aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et de communiquer toutes les informations nécessaires aux autorités compétentes.

Le CLIENT s'engage à n'utiliser aucun des SERVICES à des fins frauduleuses, illicites ou abusives, ou, en tout état de cause, à des fins non conformes aux dispositions des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les SERVICES ou à ne pas les exploiter de manière inappropriée de sorte à porter atteinte aux opérations commerciales, aux services, à la réputation, aux employés ou aux installations du FOURNISSEUR ou des PRESTATAIRES.

Le CLIENT reconnaît donc et accepte expressément de ne pas revendre, copier, stocker, reproduire, distribuer, modifier, exposer, publier, exécuter, transmettre, diffuser ou créer des œuvres dérivées des contenus reçus via les SERVICES et ne peut pas utiliser les contenus reçus par le biais de SERVICES à des fins commerciales. Certaines informations reçues via les SERVICES appartiennent au FOURNISSEUR, aux PRESTATAIRES DE SERVICES ou à d'autres tiers qui fournissent les SERVICES par l'intermédiaire du FOURNISSEUR. Ces informations peuvent être couvertes par un ou plusieurs droits d'auteur, marques commerciales, marques de service, brevets ou autres protections légales. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser et/ou copier les contenus reçus via les SERVICES, sauf

autorisation expresse du FOURNISSEUR ou du PRESTATAIRE.

Dans le cadre de la prestation des SERVICES, le CLIENT s'engage à informer rapidement le FOURNISSEUR de tout changement de numéros de téléphone et/ou d'adresse électroniques et/ou d'adresses postales, déchargeant le FOURNISSEUR de toute conséquence dommageable que le CLIENT pourrait subir du fait de son omission.

Le CLIENT [et tout UTILISATEUR] doit être majeur, et en utilisant les SERVICES, confirme être compétent et disposer de tous les moyens nécessaires pour accéder et utiliser les SERVICES.

Le CLIENT est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait du DISPOSITIF, des SERVICES et des informations qu'il a fournies.

7.5. Autres utilisateurs ou passagers du VÉHICULE

LE CLIENT EST LE SEUL RESPONSABLE DE TOUTE UTILISATION DES SERVICES DANS LE VÉHICULE, MÊME SI D'AUTRES PERSONNES LES UTILISENT ET SI L'UTILISATION N'ÉTAIT PAS AUTORISÉE. LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DES SERVICES REQUIS PAR CELUI-CI OU PAR TOUTE PERSONNE UTILISANT SON VÉHICULE OU ACCÉDANT AUX SERVICES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE CELUI-CI. Le CLIENT s'engage donc à informer tous les Utilisateurs et passagers de son VÉHICULE des SERVICES et des fonctions et restrictions du système, ainsi que des termes des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES, y compris LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ci-jointe. Aucune responsabilité ne pourra être imputée au PRESTATAIRE ou au FOURNISSEUR quant à la manière dont le VÉHICULE est utilisé par le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR.

Si le CLIENT et/ou l'UTILISATEUR de son VÉHICULE utilisent les SERVICES pour commettre une infraction ou à d'autres fins abusives, le CLIENT sera responsable de tout dommage imputé au FOURNISSEUR du fait d'une telle utilisation.

7.6. Respect des règles de sécurité routière

Le respect des règles de sécurité routière est une priorité et le FOURNISSEUR n'est pas responsable des infractions commises lors de l'utilisation du VÉHICULE, y compris les infractions commises en relation avec toute réglementation applicable ou le Code de la route.

8 DURÉE, RENOUELEMENT ET RÉLIATION DES SERVICES

8.1.1 Durée

Conformément à l'article 9.1.3 ci-dessous, les PÉRIODES DE SERVICE s'étendent de la durée indiquée à la rubrique « Connectivité » du SITE WEB, en fonction des options de prix et de durée choisies par l'ABONNÉ au moment de l'achat et de l'abonnement aux SERVICES.

La disponibilité des SERVICES ne peut être garantie de manière permanente en raison d'éventuelles évolutions techniques futures (notamment : smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique, etc.). Par conséquent, les SERVICES fonctionneront tant que les technologies utilisées pour fournir les SERVICES ne deviennent pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché. Dans ce cas, le FOURNISSEUR informera le CLIENT et lui remboursera le prix du SERVICE prorata temporis, lorsque le SERVICE a donné lieu à un paiement particulier

8.1.2 RENOUELEMENT ET RESILIATION DU CONTRAT PAR LE CLIENT

À moins que l'ABONNÉ ne se retire du CONTRAT conformément à l'article 5.1 ou ne le résilie avant la fin de la PÉRIODE D'ESSAI ou de chaque PÉRIODE DE SERVICE, les SERVICES seront automatiquement renouvelés pour une PÉRIODE DE SERVICE supplémentaire.

L'ABONNÉ doit conserver un mode de paiement valide pendant toute la durée de la PÉRIODE DE SERVICE. Il

peut modifier son mode de paiement à tout moment en accédant à son Espace personnel.

En l'absence de mode de paiement valide, il ne sera pas possible de renouveler les Services, et ceux-ci seront désactivés quand ils arriveront naturellement à expiration.

L'ABONNÉ peut mettre fin au renouvellement automatique à tout moment en accédant à son Espace personnel, dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB.

En cas de cessation par l'ABONNÉ du renouvellement automatique des SERVICES, l'ABONNÉ peut continuer à utiliser les SERVICES jusqu'à la fin de la PÉRIODE DE SERVICE.

En cas de cessation par l'ABONNÉ du renouvellement automatique des SERVICES avant la fin de la PÉRIODE DE SERVICE, l'ABONNÉ peut les réactiver à tout moment avant leur date d'expiration initiale, sans frais supplémentaires.

Si la PÉRIODE DE SERVICE a expiré ou à l'issue du processus décrit à l'article 9.5 ci-dessous, pour réactiver les Services, l'ABONNÉ doit à nouveau les acheter et signer les CONDITIONS GÉNÉRALES.

En cas de renouvellement automatique, les présentes Conditions générales demeureront valables.

À la fin de la PÉRIODE DE SERVICE correspondante, sans renouvellement automatique, le CONTRAT prendra fin de plein droit sans nécessité d'une quelconque notification à cet effet par l'ABONNÉ ou le FOURNISSEUR.

Le renouvellement du CONTRAT sera effectif pour la PÉRIODE DE SERVICE choisie par l'ABONNÉ parmi les options disponibles, selon les tarifs et les modalités publiées sur le SITE WEB.

À l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI, les SERVICES seront automatiquement renouvelés pour la plus courte PÉRIODE DE SERVICE disponible, sauf cessation par l'ABONNÉ du renouvellement automatique dans les conditions indiquées ci-dessus.

En plus des dispositions qui précèdent, après la première PÉRIODE DE SERVICES, l'ABONNÉ aura la faculté de résilier les SERVICES à tout moment en faisant parvenir au FOURNISSEUR une demande de résiliation au moins 10 jours avant la date de résiliation souhaitée. Dans ce cas, le FOURNISSEUR remboursera à l'ABONNÉ prorata temporis l'éventuelle partie du prix des SERVICES payée et non utilisée.

8.2 Résiliation automatique et résiliation du FOURNISSEUR

Les SERVICES prendront fin de plein droit si le(s) réseau(x) de communication utilisé(s) pour leur prestation n'est (ne sont) plus disponible(s) ou est (sont) fortement saturé(s) du fait d'une coupure des réseaux 2G et/ou 3G et/ou 4G décidée par les opérateurs de télécommunication. Dans ce cas, le FOURNISSEUR informera le CLIENT et celui-ci sera remboursé du prix du Service prorata temporis, lorsque le SERVICE a donné lieu à un paiement particulier

Les Prestations prendront fin de plein droit en cas de mise au rebut/destruction du Véhicule, ou d'indemnisation du Client par son assureur suite au Vol du Véhicule. En cas de mise au rebut/destruction/vol du Véhicule, le Client informera sans délai le FOURNISSEUR de cet événement conformément à l'article 9.3 ci-dessous, et transmettra au FOURNISSEUR les pièces justificatives (copie du certificat de mise au rebut/destruction ou d'indemnisation de la compagnie d'assurance).

Le FOURNISSEUR se réserve le droit de résilier des SERVICES et donc de résilier le CONTRAT en tout ou partie si la technologie employée pour la prestation des SERVICES concernés devient obsolète par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché. Le FOURNISSEUR donnera au CLIENT un préavis

raisonnable conformément à la loi applicable et remboursera le prix du ou des SERVICE(S) résilié(s) prorata temporis, lorsque le SERVICE a donné lieu à un paiement particulier

8.3 Droit de résiliation du FOURNISSEUR

Le FOURNISSEUR a le droit de résilier immédiatement les SERVICES si le CLIENT enfreint une partie des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ou utilise les SERVICES à des fins illégales ou inappropriées. L'utilisation inappropriée comprend, mais sans s'y limiter, celles spécifiées dans le paragraphe 7 ci-dessus, et en particulier, la modification du DISPOSITIF sans l'autorisation du FOURNISSEUR.

Aucune indemnité ou remboursement ne sera dû par le FOURNISSEUR au CLIENT dans les cas de résiliation indiqués au présent article 8.3.

8.4 Droits de résiliation de l'ABONNÉ

L'ABONNÉ peut manifester sa volonté de ne pas renouveler les SERVICES à l'issue de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE à tout moment (i) en annulant le numéro de carte de crédit ou (ii) en désactivant le renouvellement automatique via son Espace personnel, dans la rubrique « Connectivité » du SITE WEB. Si vous résiliez le CONTRAT avant la fin de la PÉRIODE D'ESSAI, vous pouvez continuer à utiliser les SERVICES jusqu'à la fin de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE. 30 jours au plus tard avant l'expiration de la PÉRIODE D'ESSAI ou de la PÉRIODE DE SERVICE, le CLIENT sera notifié de cette expiration prochaine.

En plus des dispositions qui précèdent, après la première PÉRIODE DE SERVICES, l'ABONNÉ aura la faculté de résilier le CONTRAT à tout moment en faisant parvenir au FOURNISSEUR une demande de résiliation au moins 10 Jours avant la date de résiliation souhaitée. Dans ce cas, le FOURNISSEUR remboursera à l'ABONNÉ prorata temporis l'éventuelle partie du prix des SERVICES payée et non utilisée.

8.5 Vente du VÉHICULE ou perte de possession du VÉHICULE - Notification au FOURNISSEUR et Résiliation par le CLIENT

Si le CLIENT décide de vendre le Véhicule, de résilier la location/le bail du VÉHICULE, ou en cas de Vol ou de mise au rebut/destruction du VÉHICULE, le Client doit :
- en informer rapidement le FOURNISSEUR soit via l'APPLICATION/le SITE WEB/en contactant le RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR ;
- résilier rapidement les SERVICES soit via l'APPLICATION/le SITE WEB/en contactant le RÉSEAU D'ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR ; et
- s'assurer que son compte n'est plus lié au VÉHICULE, en contactant le RÉSEAU D' ASSISTANCE FOURNISSEUR et/ou le Service Client/Centre de Contact FOURNISSEUR.

En cas de vente ou de cession du VÉHICULE - pour quelque cause que ce soit - à un tiers, le CLIENT doit :
- s'assurer que toutes les données personnelles stockées dans le VÉHICULE sont supprimées ; et
- expressément communiquer au nouveau propriétaire ou détenteur du VÉHICULE l'existence des PRESTATIONS précitées.

Le nouveau propriétaire du VÉHICULE pourra souscrire aux SERVICES et pourra en sélectionner la durée parmi les PÉRIODES DE SERVICE proposées par le FOURNISSEUR.

Si le CLIENT vend le VÉHICULE sans en avoir préalablement informé le nouveau propriétaire : (i) le FOURNISSEUR ne sera en aucun cas tenu responsable de la collecte ultérieure des données, estimant, de bonne foi, qu'elles appartiennent au CLIENT et (ii) ce dernier restera responsable en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES de la bonne ou mauvaise utilisation des SERVICES par le nouveau propriétaire.

Il reste également entendu que (i) le FOURNISSEUR n'est pas responsable des dommages découlant de violations

liées au traitement des données personnelles en cas de défaut de notification des circonstances susmentionnées et (ii) le CLIENT n'accédera ni n'utilisera aucune donnée relative au VÉHICULE suite à la vente à des tiers et/ou à la fin de la location du VÉHICULE.

9. INFORMATIONS SPÉCIALES SUR LES RESTRICTIONS DE SERVICE ET DE SYSTÈME

9.1. Propriété de la technologie

Le FOURNISSEUR et ses PRESTATAIRES, dans la mesure où ils sont responsables, sont et resteront à tout moment propriétaires de tous les droits, titres et intérêts concernant (i) tout matériel, logiciel et technologie associée utilisés ensemble ou en relation avec les SERVICES, et (ii) tout droit de propriété intellectuelle ou autre droit de propriété, y compris, sans s'y limiter, tous les brevets, droits d'auteur, droits sur les marques et secrets commerciaux qui y sont contenus. Le CLIENT reconnaît qu'il est interdit et s'engage à ne pas copier, décompiler, décomposer, faire de la rétro-ingénierie, réduire les travaux dérivés ou manipuler toute technologie ou donnée ou contenu stocké ou intégré dans l'équipement utilisé pour recevoir ou exploiter les SERVICES (ensemble, les « Équipements technologie ») ou autrement modifier ou altérer cet équipement. Le CLIENT s'engage également à ne pas télécharger, publier, transmettre ou autrement rendre disponible tout matériel contenant des virus logiciels ou d'autres codes, fichiers ou programmes informatiques conçus pour interrompre, désactiver ou limiter la fonctionnalité des SERVICES. Tout logiciel contenu dans le VÉHICULE est concédé sous licence uniquement pour être utilisé avec les SERVICES. En outre, toute donnée ou autre contenu des SERVICES est protégé par les lois sur les droits d'auteur et par d'autres législations sur la propriété intellectuelle et tous les droits de propriété sont attribués au FOURNISSEUR et aux PRESTATAIRES de SERVICES. Le CLIENT a le droit d'utiliser la technologie de l'équipement uniquement pour un usage personnel, non commercial et en relation avec les SERVICES.

10. GARANTIE ET RESPONSABILITÉS DU FOURNISSEUR

10.1 Garantie

(i) La garantie accordée par la loi applicable sur le VÉHICULE et/ou la garantie du fabricant du matériel (le cas échéant) comprend le DISPOSITIF installé en usine dans le VÉHICULE.

Si le CLIENT est un CONSOMMATEUR, les SERVICES sont couverts par la garantie prévue par la loi, laquelle commence, le cas échéant, à la PÉRIODE D'ESSAI, y compris la garantie dont le FOURNISSEUR est responsable pour tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la PÉRIODE DE SERVICE. En cas de défaut de conformité, le CLIENT bénéficie des recours prévus par la loi applicable régissant la vente de biens comportant des contenus numériques et des services numériques.

(ii) Le FOURNISSEUR déploie des efforts raisonnables pour assurer la disponibilité des SERVICES.

Cependant, le CLIENT doit noter les limitations suivantes :

Le FOURNISSEUR ne garantit pas que les SERVICES seront fournis sans interruption ou fonctionneront sans erreur.

Si le CLIENT n'a pas effectué une mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la période pendant laquelle le SERVICE doit être fourni en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nonobstant les garanties ci-dessus, à l'exception des SERVICES exigés par la loi applicable, la disponibilité des SERVICES ne peut être garantie de manière permanente en raison d'éventuelles évolutions techniques futures (notamment : smartphones, systèmes d'exploitation, disponibilité du réseau, obsolescence de l'environnement technique, etc.). Par conséquent, les SERVICES fonctionneront tant que les technologies utilisées pour fournir les SERVICES ne deviennent pas obsolètes par rapport à la technologie couramment utilisée sur le marché.

10.2. RESPONSABILITÉ

Aucune disposition des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'a pour effet d'exclure la responsabilité non exclue de l'une ou l'autre des parties en cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence ou la négligence de ses préposés ou agents, ou d'exclure la responsabilité en cas de déclaration frauduleuse.

10.2.1 Responsabilité à l'égard des CONSOMMATEURS

Le FOURNISSEUR ne fournit les SERVICES que pour un usage domestique et privé. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les Services à des fins commerciales, d'affaires ou de revente, et le FOURNISSEUR n'a aucune responsabilité envers le CLIENT pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunité commerciale. Il est donc destiné à des fins d'orientation générale et d'information uniquement, et non à des fins d'enregistrement ou de journalisation formelle, car il existe toujours un risque de perte ou de corruption des données, de sorte que le FOURNISSEUR ne fournit aucune garantie que les données que vous enregistrez avec les Services seront disponibles à tout moment.

10.2.2 Responsabilité du FOURNISSEUR envers les non-consommateurs

Si le CLIENT n'est pas un CONSOMMATEUR, le FOURNISSEUR n'est pas responsable de :

- la qualité des SERVICES, ces derniers étant offerts « en l'état » ;
 - toute perturbation dans l'utilisation du SITE WEB ;
 - l'indisponibilité temporaire ou permanente et totale ou partielle du SITE WEB ;
 - toute difficulté liée au temps de réponse et, d'une manière générale, tout défaut de performance ;
 - toute impossibilité d'utiliser le SITE WEB ;
 - les atteintes à la sécurité de l'information susceptibles d'endommager les équipements/dispositifs du CLIENT et les données, sauf disposition contraire de la loi ;
- Le FOURNISSEUR ne sera pas responsable envers le CLIENT en matière contractuelle, délictuelle (y compris, sans s'y limiter, la négligence) et/ou manquement à une obligation légale pour toute perte ou tout dommage que le CLIENT pourrait subir en raison de tout acte, omission, négligence ou défaut (y compris la négligence) dans la prestation des SERVICES par le FOURNISSEUR, ou son Prestataire de services, d'un montant supérieur au prix total payé par le CLIENT pour les Services.

11. MISES À JOUR DES SERVICES

Le CLIENT est informé et reçoit les mises à jour, y compris les mises à jour de sécurité, nécessaires pour maintenir le DISPOSITIF en conformité.

Le cas échéant, le FOURNISSEUR pourra utiliser la technologie « over the air », telle que décrite à l'Annexe I, pour accéder à distance au DISPOSITIF et lui fournir des mises à jour.

Le CLIENT accepte et reconnaît que les mises à jour « over the air » seront communiquées au CLIENT au moyen d'un message d'information affiché à l'écran du dispositif radio.

La mise à jour sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT a besoin d'utiliser le VÉHICULE pendant la mise à jour ou l'installation, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES peuvent être temporairement indisponibles. Pour de telles mises à jour, selon la MARQUE concernée (Fiat, Fiat Professional, Alfa Romeo, Lancia, Jeep, Abarth), le CLIENT aura la possibilité de reporter la mise à jour dans

le temps jusqu'à un nombre maximum de références au-delà duquel l'installation commencera automatiquement.

Le FOURNISSEUR recommande au CLIENT de télécharger les mises à jour dès qu'elles sont disponibles. Si le CLIENT n'a pas effectué la mise à jour fournie par le FOURNISSEUR et nécessaire au maintien de la conformité des SERVICES, dès sa mise à disposition, alors le FOURNISSEUR ne sera pas responsable de tout défaut de conformité des SERVICES qui surviendrait ou deviendrait apparent au cours de la PÉRIODE DE SERVICE.

Le CLIENT accepte et reconnaît que la technologie « over the air » sera également utilisée par le FOURNISSEUR pour effectuer les activités suivantes sans aucune autre action requise par le CLIENT :

- mises à jour nécessaires à la conformité légale, réglementaire ou de cybersécurité ;
 - installation de mises à jour en cas de correction de bogues ;
 - mises à jour requises lors de tout remplacement du prestataire de services réseau ;
 - installations nécessaires à la mise à disposition d'un nouveau service préalablement activé par le CLIENT ;
 - installations de nouvelles fonctionnalités et améliorations de fonctionnalités existantes.
- Dans ce cas, la mise à jour ou l'installation sera programmée à l'arrêt du VÉHICULE. Si le CLIENT doit utiliser le VÉHICULE alors que la mise à jour ou l'installation est en cours, le VÉHICULE peut être démarré, mais les SERVICES seront temporairement indisponibles, jusqu'à la fin de la mise à jour ou de l'installation.

12. SÉCURITÉ INTERNET

Le FOURNISSEUR s'efforcera de garantir la sécurité des SERVICES, en tenant compte de la complexité de l'Internet. Le FOURNISSEUR ne peut toutefois garantir une sécurité absolue.

L'ABONNÉ accepte les caractéristiques et les limites du réseau Internet.

L'ABONNÉ reconnaît avoir pris connaissance de la nature intrinsèque du réseau Internet et notamment de ses caractéristiques techniques et des temps de réponse nécessaires pour consulter, analyser ou transférer des données.

L'ABONNÉ doit informer le FOURNISSEUR de tout défaut ou problème rencontré dans les SERVICES.

L'ABONNÉ comprend que les flux de données sur l'Internet ne sont pas nécessairement protégés, notamment en ce qui concerne les potentiels détournements.

L'ABONNÉ accepte de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres contenus, données et/ou logiciel contre la contamination par d'éventuels virus circulant sur l'Internet.

13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

13.1. Cas de force majeure

En cas d'événement de force majeure, les prestations visées aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES seront dans un premier temps suspendues. Si un événement de force majeure a une durée supérieure à trente (30) jours, les présentes conditions générales seront résiliées de plein droit, sauf accord contraire des parties. Il est expressément convenu entre les parties que la force majeure ou les cas fortuits, outre ceux résultant habituellement des décisions de justice, s'entendent notamment, mais sans s'y limiter : grèves générales, lock-outs, épidémies, pannes de réseaux de télécommunications, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales, modifications légales ou réglementaires empêchant l'exécution des SERVICES. Si l'une des parties est empêchée ou retardée dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES par un événement de force majeure, ladite partie en informera rapidement l'autre partie.

13.2. Non renonciation

Le défaut du FOURNISSEUR d'exercer ou de faire valoir un droit en vertu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES ne sera pas considéré comme une renonciation à ce droit ni ne pourra servir à empêcher l'exercice ou l'application de celui-ci à tout moment par la suite. Aucun élément des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES n'est destiné à constituer une relation de partenariat, de franchise, de coentreprise ou d'agence.

13.3. Indépendance des parties

Aucune des parties n'a le pouvoir d'assumer ou de créer une obligation au nom et/ou pour le compte de l'autre partie. En outre, chaque partie reste seule responsable de ses actes, allégations, engagements, SERVICES, produits et personnels.

13.4. Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont tenues pour non valides ou déclarées telles par une loi, un règlement ou une décision définitive ayant l'autorité de la chose jugée rendue par une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Les Parties conviennent de substituer à toute disposition invalide, illégale ou inapplicable une nouvelle disposition qui sert le plus possible l'objectif de la disposition invalide.

13.5. Bonne foi

Les parties déclarent que les engagements visés aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES sont pris en toute bonne foi.

13.6. Intégralité de l'accord

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES remplacent tous les accords, arrangements et engagements antérieurs entre les parties et constituent l'intégralité de l'accord entre les parties relatif à l'objet des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

13.7. Législation applicable et tribunal compétent

Le CONTRAT, les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES et tout litige en découlant seront régis par la loi française.

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. A défaut d'accord amiable, si le CLIENT est un consommateur, il est informé conformément à l'article L.211-3 du code de la consommation qu'avant de saisir éventuellement les tribunaux judiciaires compétents et à la suite d'une réclamation écrite auprès du FOURNISSEUR, il a la possibilité de saisir gratuitement un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir le Médiateur du Prestataire, compétent pour traiter les litiges relevant de sa responsabilité, en s'adressant à lui par courrier à l'adresse suivante : Médiation Cmfm, 19 avenue d'Italie

- 75013 Paris ou sur le site internet www.mediationcmfm.fr.

Le CLIENT consommateur reste libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation et, en cas de recours à la médiation, chaque partie est libre d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

A défaut d'accord amiable, de recours à la médiation ou d'acceptation par les parties de la solution proposée par le médiateur, le litige opposant un CLIENT consommateur et le FOURNISSEUR sera porté devant le tribunal selon les règles du droit commun.

Le CLIENT consommateur est informé de l'existence de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges destinée à recueillir des éventuelles réclamations issues d'un achat en ligne des consommateurs européens et de les transmettre aux médiateurs nationaux compétents : cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

Si le CLIENT est un commerçant, les juridictions du siège social du FOURNISSEUR seront compétentes.

Annexe I - SERVICES pour Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall

1 PROCESSUS D'ASSOCIATION

Un Processus d'association peut être requis pour activer certains services, tels que E-Remote Control, la Commande à distance ou l'Alarme connectée (liste non exhaustive).

Afin d'activer un Service dans son Véhicule, il est essentiel que le Client termine toutes les étapes du Processus d'association, tel que décrit ci-dessous. Si le Client ne termine pas avec succès toutes les étapes requises du Processus d'association mentionné ci-dessus, il ne pourra ni activer ni utiliser les Services dans son Véhicule. Le Client est réputé avoir terminé le Processus d'association quand il a reconnu et accepté de participer et de tirer parti de l'Association, laquelle nécessite l'utilisation et le traitement de données personnelles, telles que décrites dans la Déclaration de confidentialité, et la désactivation du « Mode privé », le Service ne pouvant être fourni autrement.

1.1 Définitions

« Association » et/ou « Processus d'association » : la connexion du Véhicule avec le compte MyBrand du Client, résultant du Processus d'association, décrit dans les présentes Conditions générales, terminé avec succès par le Client.

« Service(s) » : le service connecté du Véhicule qui peut être activé et/ou utilisé par le Client une fois qu'il a terminé avec succès l'Association, lorsque le Service nécessite une telle étape pour fonctionner.

« Numéro de téléphone de confiance » : numéro de téléphone renseigné par le Client dans son compte MyBrand, qui sera utilisé pour recevoir tous les codes de sécurité nécessaires pour toute activation et/ou Association.

« Appareil connecté de confiance » : Appareil connecté enregistré par le Client dans son compte MyBrand, à l'aide de son Numéro de téléphone de confiance.

« Véhicule » : Tout Véhicule de la Marque compatible avec un Service qui nécessite une Association avant son activation.

« MyBrand » : Application mobile dédiée aux marques : MyPeugeot, MyCitroën, MyDS, MyOpel, MyVauxhall

1.2 Processus

1.2.1 Prérequis

Il est spécifié que le Processus d'association ne peut commencer qu'une fois que le Client a :

- téléchargé l'Application sur son Appareil connecté ;
- créé un compte MyBrand.

1.2.2 Processus d'association en trois étapes

Une fois que le Client s'est assuré d'avoir terminé tous les prérequis mentionnés à l'article 1.2.1 ci-dessus, le Client peut se connecter à son Compte MyBrand via l'Application.

L'Appareil connecté du Client doit être connecté à Internet et le Compte MyBrand du Client doit être ouvert pendant le Processus d'association, y compris durant les étapes préliminaires décrites ci-après, lesquelles nécessitent que le Client enregistre son Numéro de téléphone de confiance

et son Appareil connecté de confiance dans son Compte MyBrand.

En cas de déconnexion de l'Application et/ou du Compte MyBrand, et/ou d'arrêt du Processus d'association par le Client pendant son exécution, il est recommandé au Client de s'arrêter à la dernière étape terminée avec succès, car :

- seules les étapes terminées avec succès sont enregistrées ;
- le Processus d'association reprendra à la dernière étape terminée avec succès, lorsque le Client se reconnectera à son Compte MyBrand pour terminer le Processus d'association.

Étape 1 : validation du Numéro de téléphone de confiance

L'Application invite le Client à saisir, dans son Compte MyBrand, le numéro de téléphone mobile sur lequel il recevra, par SMS, un code de vérification. Le Client doit saisir le code de vérification en entier son Compte MyBrand afin de valider le numéro de téléphone mobile enregistré dans son Compte MyBrand, afin qu'il soit défini comme son Numéro de téléphone de confiance.

Étape 2 : enregistrement de l'Appareil connecté de confiance

Le Client reçoit, sur son Numéro de téléphone de confiance, un SMS contenant un code d'activation. Le Client doit saisir le code d'activation en entier dans son Compte MyBrand sur l'Appareil connecté qu'il souhaite enregistrer comme son Appareil connecté de confiance. Il doit dans le même temps choisir et saisir un code PIN pour valider l'enregistrement de l'Appareil connecté de confiance dans son Compte MyBrand.

Étape 3 : association via la clé du Véhicule

Avant de terminer cette étape du Processus d'association, le Client doit s'assurer que :

- l'Appareil connecté de confiance est connecté via une connexion Internet mobile (3G minimum) ou Wi-Fi ;
- le Bluetooth est activé sur l'Appareil connecté de confiance afin de l'associer au Véhicule via l'écran tactile en se référant, si nécessaire, au manuel d'utilisation, disponible en ligne, sur le SITE WEB de la Marque ;
- le mode Privé est désactivé sur l'écran tactile du Véhicule en se référant, si nécessaire, au manuel d'utilisation, disponible en ligne, sur le SITE WEB de la Marque ;
- il est en possession d'une clé du Véhicule.

Cette étape permet au Client de prouver qu'il est l'utilisateur du Véhicule, en démontrant qu'il possède le Véhicule et au moins l'une de ses clés physiques.

Pour terminer cette étape avec succès, le Client doit :

- accéder au Véhicule et Associer l'Appareil connecté de confiance au Véhicule via Bluetooth ;
- mettre le contact dans le Véhicule (tableau de bord allumé) ou démarrer le moteur ;
- Associer le Véhicule avec le Compte MyBrand du Client en appuyant sur le bouton « SE CONNECTER » affiché sur l'écran de son Appareil connecté de confiance.

En cas d'incident technique et/ou de perte de la connexion Internet et/ou Bluetooth durant le Processus d'association, l'Application informera le Client du problème. Dans ce cas, le Client pourrait

avoir à refaire tout ou partie du Processus d'association.

Si le problème persiste et qu'il n'est pas dû à une perte totale ou partielle de la connexion (Internet et/ou Bluetooth), le Client devrait contacter le Centre de contact client.

2 SERVICES DE NAVIGATION ET D'ALERTE CONNECTÉS

2.1 Description des Services

2.1.1 Fonctionnalités de Navigation connectée

La Navigation connectée inclut les fonctionnalités suivantes, à condition que ces informations soient collectées par TOMTOM SALES BV, une société néerlandaise, dont le principal établissement se situe au 154 De Ruijterkade, 1011AC, Amsterdam, Pays-Bas (ci-après l'« Éditeur de service »), ou par tout autre tiers désigné ou engagé par l'Éditeur de service.

- **Circulation en ligne** : ce service permet d'afficher les conditions de circulation en temps proche du réel, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service. Les conditions de circulation sur le trajet planifié ne sont résumées que quand le système de navigation est utilisé en mode « Afficher pendant la conduite ».
- **Météo locale** : ce service permet d'afficher les prévisions météo aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Informations sur les parkings** : ce service permet d'afficher les parkings aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service.
- **Prix des carburants** : ce service permet d'afficher les stations de ravitaillement aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Points de recharge** : ce service permet d'afficher en temps réel les terminaux de recharge compatibles à proximité ainsi que le nombre de fiches disponibles aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.
- **Recherche de Points d'intérêt (POI) en ligne** : ce service permet de trouver une adresse parmi différentes catégories de points d'intérêt aux côtés de l'itinéraire et de la destination du conducteur, ainsi que sur la carte du système de navigation du Véhicule.

Le Constructeur ou l'Éditeur de service est tenu de publier des mises à jour de la cartographie et du logiciel du système de navigation de temps à autre, et les mises à jour peuvent être effectuées gratuitement par le Client via le processus décrit sur les sites Web de la MARQUE.

En fonction du modèle du véhicule, d'autres fonctionnalités peuvent être disponibles, à savoir :

- **Recherche en ligne** : ce service permet de rechercher une adresse ou un Point d'intérêt (POI) sur une carte en ligne plutôt qu'en utilisant la carte intégrée dans le système de navigation embarqué du véhicule. Si le client n'est pas connecté à Internet, la recherche

s'effectue sur la carte intégrée et peut nécessiter plus de temps que la recherche en ligne.

- **Calcul d'itinéraire en ligne** : ce service permet de calculer des itinéraires en ligne lorsqu'une connexion Internet est disponible pour trouver des résultats de recherche plus rapides et plus pertinents en consultant une carte en ligne. Si le client n'est pas connecté à Internet, le calcul d'itinéraire s'effectue à partir de la carte intégrée et peut nécessiter plus de temps que le calcul en ligne.
- Mise à jour « *over the air* » de la carte : en fonction du modèle du VÉHICULE, des mises à jour de la carte intégrée peuvent s'effectuer régulièrement, sans action de la part du Client, à partir de la connectivité cellulaire et/ou Wi-Fi intégrée au véhicule, à condition que ces informations soient collectées par l'Éditeur de service. Toutefois, avec la connectivité Wi-Fi, une action du Client est requise, notamment se connecter via un dispositif d'accès au Wi-Fi sécurisé. Si le Client choisit la connectivité Wi-Fi via son smartphone, des frais de données mobiles supplémentaires pourraient lui être facturés par son fournisseur de service mobile.

D'autres services de Navigation connectée pourraient être offerts pendant la période contractuelle, lesquels pourraient utiliser la connectivité cellulaire ou Wi-Fi intégrée au véhicule. Toutefois, avec la connectivité Wi-Fi, une action du Client est requise, notamment se connecter via un dispositif d'accès au Wi-Fi sécurisé. Si le Client choisit la connectivité Wi-Fi via son smartphone, des frais de données mobiles supplémentaires pourraient lui être facturés par son fournisseur de service mobile.

2.1.2 Service d'alerte

Ce Service permet d'afficher les zones de danger ou à risque sur l'itinéraire du conducteur. Une alerte audio et visuelle est émise lorsque le conducteur approche une zone dangereuse où il devrait faire preuve d'une attention particulière.

Ce Service permet également aux automobilistes de s'entraider en signalant les dangers sur la route. Ces données provenant d'autres utilisateurs du Service, nous vous rappelons qu'elles sont fournies à titre indicatif seulement et que le Constructeur ne peut garantir leur exhaustivité ou leur précision.

Le Service d'alerte pourrait ne pas être disponible dans tous les territoires et les juridictions, et pour des raisons juridiques, certaines autorités pourraient restreindre ou interdire l'utilisation de tout ou partie des Services dans certains territoires et juridictions. Veuillez consulter la liste des pays et juridictions où le Service d'alerte est disponible à l'Article 1.3 ou contacter le Centre de service client pour plus d'informations. Pour éviter toute ambiguïté, le Service d'alerte pourrait également ne pas être disponible à l'achat dans certains territoires.

2.1.3 Commande vocale connectée

Disponible en fonction des modèles de véhicule et des pays.

La Commande vocale connectée inclut les fonctionnalités suivantes, à condition que ces informations soient collectées par SOUNDHOUND INC, une société américaine, dont le principal établissement se situe au 5400 Betsy Ross Drive, Santa Clara, CA 95054, États-Unis (ci-après l'« Éditeur de Service de commande vocale »), ou par tout autre tiers désigné ou engagé par l'Éditeur de Service de commande vocale. Les fonctionnalités suivantes sont également proposées sous réserve de disponibilités dans les territoires concernés, définis à l'Article 1.4.1.

- La Commande vocale connectée permet d'obtenir des résultats et des interactions plus rapidement, car elle interprète un plus large éventail de langues et de mots prononcés naturellement par l'utilisateur.
- Les algorithmes à compréhension profonde (IA) reconnaissent des empreintes vocales anonymisées pour comprendre plus facilement et plus rapidement les commandes concernées, éliminant ainsi le besoin de répéter les informations et permettant une interaction vocale naturelle avec plus de facilité.
- Ce Service permet à l'utilisateur d'employer des commandes vocales pour utiliser plusieurs fonctions tels que le Chauffage/la Climatisation, des médias (par exemple l'utilisation de la radio ou la diffusion de fichiers audio), le téléphone en mode « mains libres » (dans le respect de tous les codes, législations et réglementations applicables), ainsi que les services de Navigation vocale connectée listés ci-dessous. Veuillez consulter le Manuel d'utilisation ou le Guide pour obtenir tous les détails.
- La Navigation vocale connectée permet à l'utilisateur d'employer des commandes vocales pour :
 - utiliser la Recherche en ligne visée à la section 1.1.1 ci-dessous ;
 - afficher divers emplacements et options pour les Points d'intérêt demandés ;
 - écouter des bulletins météo liés à des demandes spécifiques.

Veuillez consulter le Manuel d'utilisation ou le Guide pour obtenir tous les détails.

Pour certaines fonctionnalités, par exemple, l'utilisation du téléphone mobile, le Client doit associer son smartphone à Connect Box, comme expliqué dans le Manuel d'utilisation ou le Guide

(soit via Bluetooth soit via une connexion miroir, comme Apple CarPlay™ ou Android Auto™).

Langues :

La Commande vocale connectée est disponible dans une sélection de langues, mais pas toujours dans la langue natale ou choisie par le Client, en fonction du pays concerné. L'Article 1.4 comporte une liste des pays et des langues disponibles, laquelle pourra être actualisée de temps à autre par le Prestataire de service.

2.2 **Nature indicative des informations – Utilisation des Services par le Client**

Les données accessibles via les Services sont collectées par l'éditeur de service et fournies à titre indicatif uniquement. Le Constructeur ne peut garantir leur exhaustivité ni leur précision au moment de l'utilisation des Services. En cas d'incohérence entre les informations fournies par les Services et celles du terrain, les utilisateurs doivent se fier aux données du terrain, notamment en ce qui concerne l'ensemble des informations affichées sur les panneaux de signalisation (route à sens unique, limitations de vitesse, etc.).

Les utilisateurs doivent tenir compte de l'état général du Véhicule et de leurs équipements, de l'état de la route et des conditions météorologiques lors de l'utilisation des Services. Dans tous les cas, il appartient aux utilisateurs de respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

2.3 **Territoire**

Des détails concernant la disponibilité en fonction du modèle du VÉHICULE et de la Couverture territoriale des Services décrits ci-dessus sont disponibles à la rubrique « Connectivité », dans l'APPLICATION ou sur le SITE WEB de la MARQUE. Elle s'applique lors de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays de résidence.

Conformément à la législation locale en vigueur, les informations suivantes sont fournies dans le cadre des Services :

- En France : limitations de vitesse en vigueur, portions de route dangereuses (notamment avec une densité de circulation forte, où un accident s'est produit, dont une partie pourrait être soumise à des contrôles de vitesse, non signalés comme tels), zones de danger spécifiques (notamment obstruction de la circulation, carrefours dangereux, dangers temporaires), embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.
- En Suisse et en Allemagne : limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.
- Dans les autres pays : radars de vitesse fixes et mobiles, limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillage, accidents, incidents et travaux routiers.

Texte reproduit en application du code de la consommation :

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant une PERIODE DE SERVICE souscrite. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant les PERIODES DE SERVICE.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable. Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.